



## **Conditions générales de vente :**

### Application :

Toute commande implique, pour devenir ferme et définitive, l'adhésion entière et sans réserve du client aux présentes CGV, qu'il déclare avoir lues, comprises et acceptées.

Aucune condition particulière ou générale d'achat ne peut, sauf accord express et écrit des deux parties, prévaloir sur les présentes CGV.

### Intervention :

FREQUENCE CONSEIL exercera dans les locaux du client ou dans ses propres locaux suivant la nature des prestations commandées.

FREQUENCE CONSEIL met en œuvre tous les moyens nécessaires pour prendre soin et préserver les fichiers informatiques et autres documents qui lui sont confiés par le client pour la réalisation de la prestation commandée. Toutefois, compte tenu des risques de dommage ou de détérioration encourus par ce type de support, il appartient au client de s'en prémunir par tous moyens à sa convenance, qui décharge en conséquence le prestataire de toute responsabilité.

En cas d'exécution de la prestation au sein des locaux du client, le prestataire s'engage à en respecter les règles d'hygiène et de sécurité en vigueur.

Le client s'engage à mettre à la disposition du prestataire tous les éléments nécessaires à l'accomplissement de la mission définie.

Tout retard, omission ou tout document fourni de la part du client ne pouvant être traité (document illisible...) pourra entraîner soit une révision de la date de livraison, soit une annulation de la commande.

### Offre, acceptation de commande :

Délai de validité de l'offre: 3 MOIS

La commande sera réputée acceptée dès lors que FREQUENCE CONSEIL recevra par mail ou courrier :

- la validation de ce présent devis (approuvé et signé),
- ou par un bon de commande de l'entreprise,

### Acompte :

Un acompte est versé à la commande ou selon les conditions fixées dans le devis, par chèque ou virement à réception de la facture d'acompte, égal à 30 % du montant total du devis HT.

### Délais de règlement :

Délai maximum de règlement : 30 jours date d'émission de facture.

Conformément à la loi n°2008-776 du 4 août 2008, tout retard de paiement donnera lieu à l'application de plein droit, sans mise en demeure préalable, d'une pénalité de retard dont le montant sera égal à trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur au jour de l'émission de la facture.

### Ethique et déontologie :

FREQUENCE CONSEIL garantit de respecter la confidentialité des données et informations communiquées par ses clients.

FREQUENCE CONSEIL s'engage à respecter ses engagements écrits et à faire preuve d'honnêteté intellectuelle et financière en agissant dans l'intérêt de l'entreprise cliente.

FREQUENCE CONSEIL s'engage à rester impartial et objectif dans la réalisation des audits, accompagnement et conseil et à mettre en lumière les écarts, pistes d'amélioration et points sensibles permettant à l'entreprise d'améliorer ses pratiques.

### Droit de rétractation et annulation :

Un droit de rétractation sera accepté dans la limite de 48 heures (jours ouvrés) avant la date d'exécution prévue de la prestation de conseil et de 7 jours pour la formations

Il ne sera alors facturé au client aucun frais.

Cependant l'acompte versé ne lui sera pas restitué et sera acquis et conservé de plein droit par le prestataire au titre de dédommagement..

Dans le cas du respect de ce délai d'annulation, l'acompte versé pourra être réaffecté sur une prochaine commande.

En cas d'annulation d'une commande par le client, en cours de réalisation, quelle qu'en soit la cause, le client s'engage à régler la totalité de la prestation commandée. Cette annulation doit être confirmée par le client au prestataire par écrit.

### Protection des données personnelles :

« Les informations personnelles collectées par l'entreprise via le devis (Nom, prénom, téléphone, adresse électronique) sont enregistrées dans son fichier de clients et principalement utilisées pour la bonne gestion des relations avec le client et le traitement des commandes.

L'accès aux données personnelles est strictement limité à l'entreprise FREQUENCE CONSEIL. Les informations recueillies pourront éventuellement être communiquées à des tiers liés à l'entreprise par contrat pour l'exécution de tâches sous-traitées nécessaires à la gestion de la commande, sans qu'une autorisation du client ne soit nécessaire. Il est précisé que, dans le cadre de l'exécution de leurs prestations, les tiers n'ont qu'un accès limité aux données et ont une obligation contractuelle de les utiliser en conformité avec les dispositions de la législation applicable en matière de protection des données personnelles (formation). En dehors des cas énoncés ci-dessus, l'entreprise s'engage à ne pas vendre, louer, céder ou donner accès à des tiers aux données sans consentement préalable du client, à moins d'y être contraints en raison d'un motif légitime (obligation légale, lutte contre la fraude ou l'abus, exercice des droits de la défense, etc.).

Conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables, en particulier la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et du règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016 (applicable dès le 25 mai 2018), le client bénéficie d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement de ses données ou encore de limitation du traitement. Il peut également, pour des motifs légitimes, s'opposer au traitement des données la concernant.

Le client peut, sous réserve de la production d'un justificatif d'identité valide, exercer ses droits en contactant Sabine VERNHES [sabine.vernhes@gmail.com](mailto:sabine.vernhes@gmail.com).

### Règlement des litiges :

Tout litige relatif au présent devis sera de la compétence exclusive du Tribunal de Commerce de RODEZ